

Adresse de l'agent national du district de Lesparre qui annonce des dons pour les défenseurs de la patrie faits par plusieurs communes de ce district, lors de la séance du 16 ventôse an II (6 mars 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de l'agent national du district de Lesparre qui annonce des dons pour les défenseurs de la patrie faits par plusieurs communes de ce district, lors de la séance du 16 ventôse an II (6 mars 1794). In: Tome LXXXVI - Du 13 au 30 ventôse an II (3 au 20 mars 1794) pp. 109-110;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1965_num_86_1_30277_t1_0109_0000_15

Fichier pdf généré le 22/01/2023

Séance du 16 Ventôse An II (matin)

(Jeudi 6 Mars 1794)

Présidence de SAINT-JUST

La séance a été ouverte à dix heures et demie, par la lecture des pièces suivantes.

1

Le suppléant de l'agent national provisoire près le district de Nyons, annonce que neuf articles d'immeubles d'émigrés, estimés 9.700 liv. ont été vendus 35,300 liv.; et qu'un coin de terre labourable, non-arrosable, contenant seulement 200 toises, s'est vendu 2,200 liv.

Insertion au bulletin, renvoi au comité des domaines nationaux (1).

2

Les administrateurs du district de Nyons annoncent que la société populaire des Pilles a remis, en don civique, 50 chemises, 31 paires de souliers, 34 livres de charpie, et 200 livres de vieux cuivre ou plomb.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Nyons, 7 vent. A la Conv.] (3).

« La Société populaire des Pilles, petite commune de ce District, vient de remettre à l'Administration un don civique : 50 chemises, 21 paires de souliers, 34 livres charpie en bandages, et 200 livres vieux cuivre ou plomb. Les habitants de cette commune n'ont jamais cessé de manifester le plus vif attachement pour la Révolution. Vive la République. »

AURIEU, MORIN, VIGNE, SOULIER, LEMOYNE
(agent. nat.).

3

La société populaire d'Is-sur-Tille fait hommage à la Convention d'un discours sur les

(1) P.V., XXXIII, 45. Bⁱⁿ, 16 vent.; J. Sablier, n° 1181; Débats, n° 535, p. 242; Mon., XIX, 642; J. Fr., n° 529; C. univ., 20 vent.

(2) P.V., XXXIII, 45.

(3) C. 293, pl. 967, p. 35.

vices du gouvernement anglais, prononcé dans une de ses séances par le citoyen Rochet.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

4

L'agent national du district de Lesparre envoie à la Convention le tableau des offrandes faites pour les défenseurs de la patrie par plusieurs communes de ce district, qui consistent en 2,698 liv. 5 s. en numéraire, 2 habits complets, 155 chemises et autres effets.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Lesparre, 13 pluv. II] (3).

« Citoyens législateurs,

Nous avons lutté contre les suggestions perfides de nos ennemis; et les caresses, ni les menaces de ces hommes pervers qui avoient établis cette commission monstrueuse, prétendue populaire à Bordeaux, n'ont fait qu'accroître notre amour pour la Montagne sainte, notre respect et notre obéissance aux loix qui émanent d'elle.

Nous étions menacés; mais à quoi servent les menaces faites à des hommes, à des républicains, vieillies dans les principes de la Révolution? Au lieu de nous intimider, au lieu de nous attiédir, ces menaces ne servirent qu'à enflamer nos âmes, à éguiser notre courage et à offrir à l'instant à nos frères opprimés dans Bordeaux, trois mille hommes pour les secourir et venger l'affront fait à nos représentants dans cette capitale.

Oui, Citoyens Législateurs, nous étions menacés, et si la Montagne ne fut venue à notre secours, nous aurions péri infailliblement. Démunis de secours de toute espèce, nous ne pouvions résister longtemps; mais la mort n'effraye pas l'homme libre, et nous étions tous résignés à périr plutôt que d'abandonner la Montagne, qui sait si bien punir les crimes. En faisant tomber les têtes coupables, vous nous avez vengés; vous avez fait plus, vous avez vengé la nation entière.

(1) P.V., XXXIII, 45. Bⁱⁿ, 22 vent. (suppl.).

(2) P.V., XXXIII, 45-46. Bⁱⁿ, 22 vent (suppl.); J. F., n° 529; Mon., XIX, 642; J. Sablier, n° 1181.

(3) C. 293, pl. 967, p. 36-37.

Citoyens, Législateurs, restez à votre poste, jusqu'à ce que le sol de la Liberté soit purgé des tyrans et des traîtres; c'est le vœu et la prière qui vous sont faits par mon organe, de la part de tous nos corps constitués et en général de celle de nos administrés.

Vous trouverez ci-joint l'état des dons faits en faveur des braves défenseurs de la patrie;

ils sont peu de chose en les comparant au désir que nous aurions de mieux faire, mais joints à des cœurs qui sont tout à vous, ils peuvent être appréciés par de vrais sans-culottes.

Salut, fraternité, et le plus pur amour pour la Montagne chérie.»

BONTEMPS.

[Offrandes pour les défenseurs de la Patrie, le 1^{er} février 1793.]

NOMS DES COMMUNES	NOMS DES PARTICULIERS	En numéraire	Habits complets	Chemises	Bas	Souliers	Galon or et soie
		l. s.					
Queyrac		57 5					
Verteuil		171					
Listrac		179 5					
Arcins		59 5					
Cissac		63 19					
Dignac		84 15					
St-Cristally		57					
Cadourne		302 5					
Cussac		197 11					
L'hôpital de Grayan..		10					
St-Germain Desteuil .		179 2					
Vensac		97 1					
Prignac		58 5					
Conquegnes		33					
Civrac		177		2			
Talays		66 10					
Jau		52 15					
Gaillan		265 5					
Blaignan		35 16					
Soulac		51					
Saint-Laurent		158 1					
Saint-Yzens		49 15					
	Blaise Bosq, de Hourtin	50					
	Armand Coiffard, de						
	Lesparre			2			
	Caix, juge à Lesparre.						1 on. †
	La St ^e popul. de Quey-						
	rac	241 15		151	2 paires		
	La St ^e popul. de Saint-					1	
	Estèphe						
	Daste et Saint-Vivier		2				
	(éttoffe en drap ponce)						
		2 698 8	2	155		1	1 on. †

OBSERVATIONS. — De cette somme de 2 698 l. 8 s. le Directoire du District fit passer la première recctte le 26 février 1792 au Département, ainsi qu'il conste du reçu montant à 1 846 l. 7 s.; en outre 2 chemises, il a été versé dans la caisse du District le 10 frimaire 610 l. 6 s., il a été versé dans la même caisse 241 l. 15 s. Ces sommes réunies égallent le total de 2 698 l. 8 s.

Les particuliers qui ont donné les derniers en chemises, bas et souliers ont désiré que ces effets fussent livrés à la décharge de la nation aux volontaires de la première réquisition partis le 21 nivôse. Leur vœu a été accompli. On a remis quelques livres de charpie, nous en attendons une quantité plus considérable.